

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HAUT VAL D'ALZETTE



Rapport annuel
d'activité 2021

SOMMAIRE



Patrick RISSER
Président de la
Communauté
de Communes
Pays Haut Val
d'Alzette

ÉDITO

2021, un retour (plus ou moins) à la normale ... !

La présente publication est l'occasion de rendre compte de l'activité annuelle de la Communauté de Communes, dans le champ de ses compétences multiples et variées.

Cette restitution synthétique permet à chacun de mesurer la richesse et la diversité des actions - encore trop souvent méconnues - menées par l'intercommunalité au cours de l'année écoulée, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

Après avoir vécu une année 2020 très singulière due à un contexte sanitaire sans précédent, une stabilisation de la situation COVID en 2021 a permis une reprise « à la normale » des activités. Elle a toutefois été marquée, pour notre territoire, par un nouveau rebondissement électoral au mois d'octobre : l'annulation des élections de la Ville de Villerupt et un retour aux urnes en décembre pour les administrés.

Une annonce qui a chamboulé le quotidien et le calendrier des collectivités. D'une part, pour la commune, avec la mise en place d'une délégation spéciale par le Préfet pour traiter les affaires courantes (2 mois). D'autre part, pour l'intercommunalité, qui a notamment dû reporter le vote de son budget, initialement prévu à la fin d'année, à mars 2022.

La nouvelle élection a signé le retour de la liste de Pierrick Spizak à la mairie et des mêmes conseillers communautaires à la CCPHVA. Sébastien Rehibi a été reconduit dans ses fonctions de Vice-président en charge du développement durable, des mobilités douces, du tourisme, des activités de plein air et de l'IBA Alzette-Belval, et Guillaume Petitclair, dans ses fonctions de Conseiller délégué à la communication.

Côté projets, 2021 est une année à marquer d'une pierre blanche avec, dans le cadre d'ECLOR, la signature du Marché Public Global de Performance Énergétique au service d'un éclairage public rénové, plus performant, connecté, économe et à la pointe de la technologie. Le chantier prévu sur les 8 communes-membres a démarré au mois de mai et devrait se finaliser courant 2022 (modernisation de 4 146 lampadaires avec la technologie LED, en télégestion).

Enfin, 2021 est également synonyme de préparation culturelle intensive avec la future ouverture au public du pôle culturel "L'Arche" et le lancement du compte à rebours à J-365 du démarrage officiel d'Esch2022, Capitale Européenne de la Culture, dont la CCPHVA est LE territoire français associé à cette année de titre.

Je vous souhaite, à chacune et chacun, une excellente lecture de ce document et vous donne rendez-vous au prochain rapport d'activité qui retracera 2022, une grande année de festivités, de découvertes et d'échanges culturels !



LA CCPHVA - P.4



TEMPS FORTS 2021 / LES OUVRIERS DU TERRITOIRE P.8



SMART CITY - P.12



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - P.14



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - P.15



CULTURE - P.16



TOURISME - P.18



MOBILITÉ / SANTÉ - P.20



HABITAT - P.22



PÔLE ENVIRONNEMENT - P.24

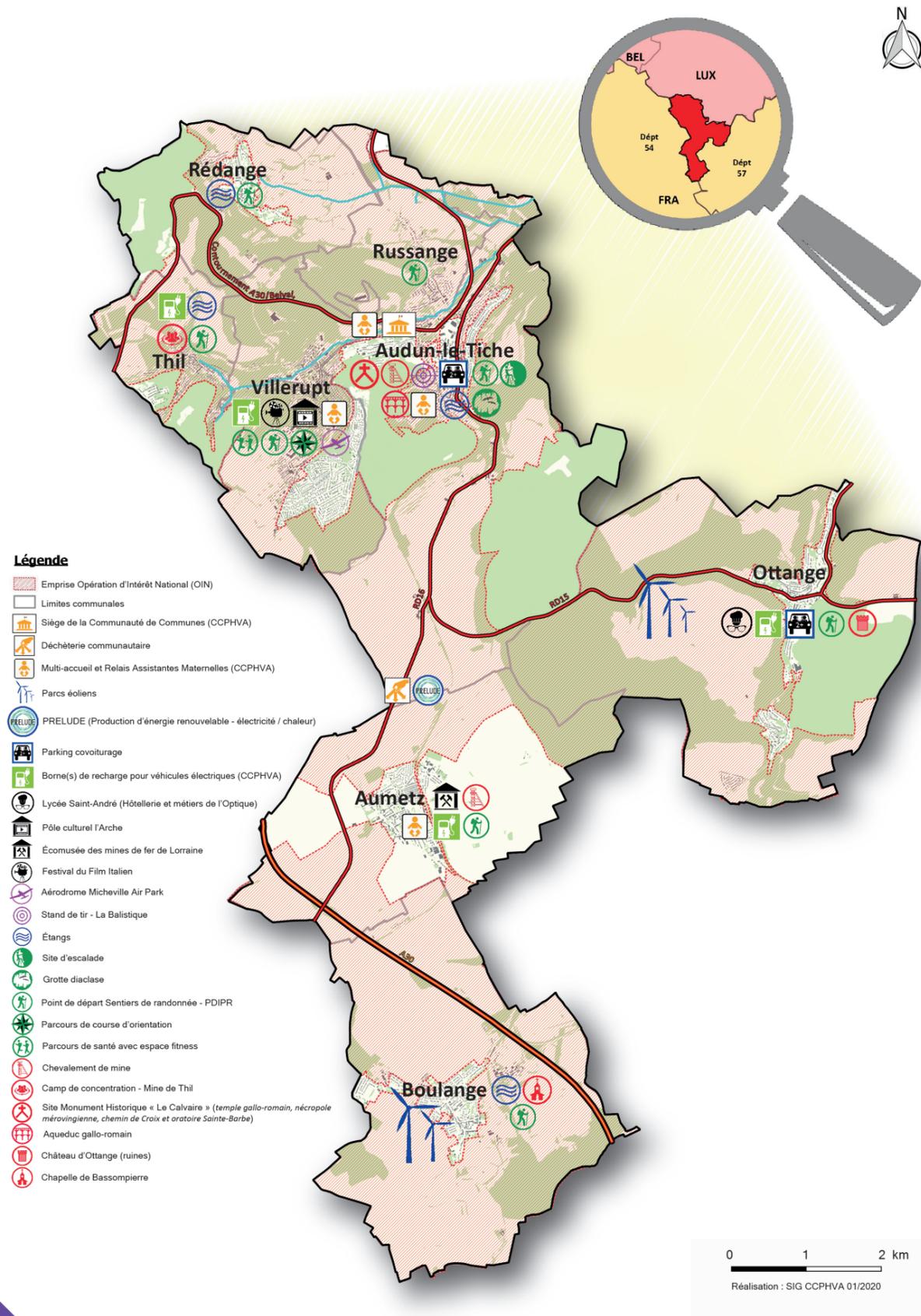


PETITE ENFANCE - P.26

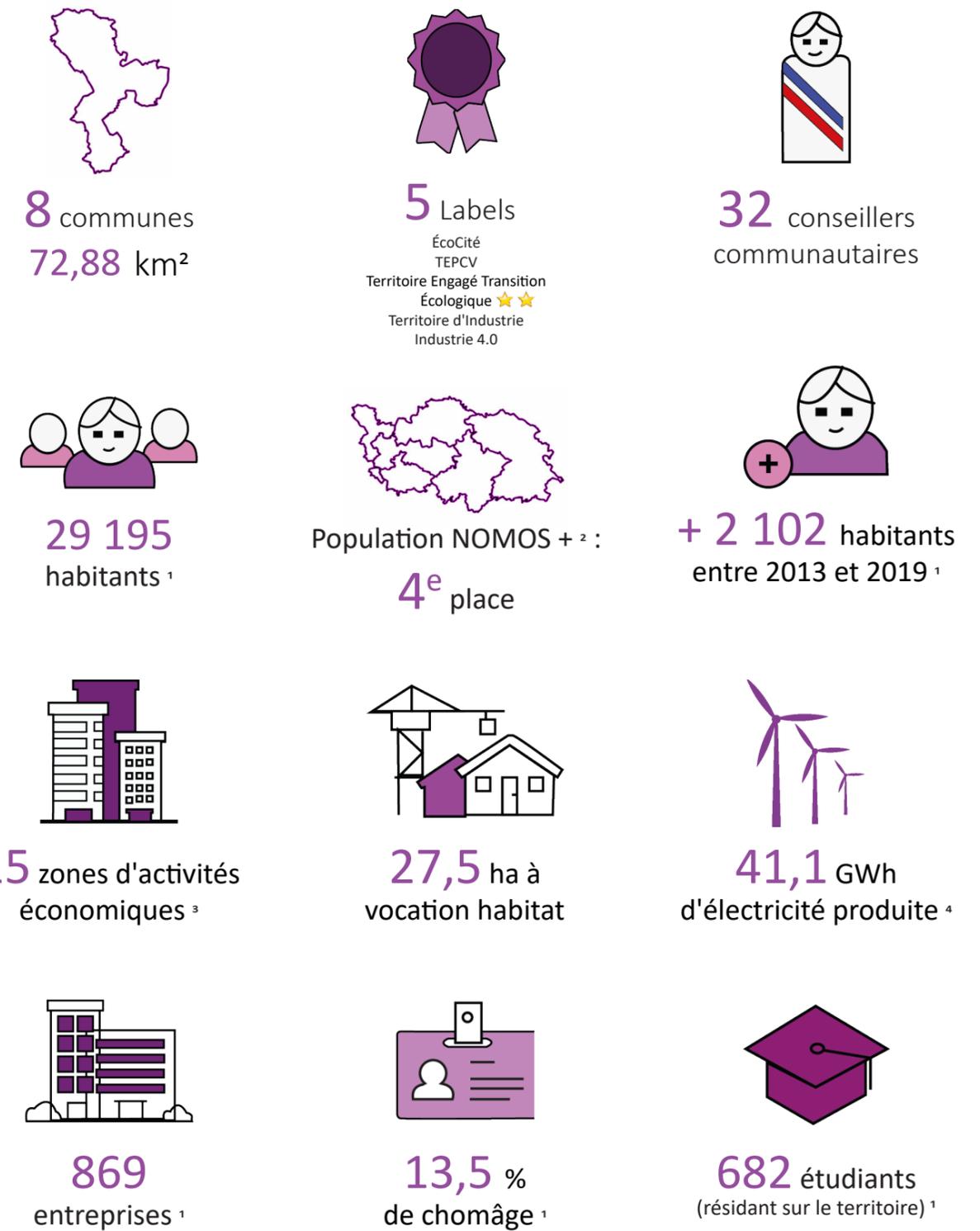


UNE ORGANISATION, DES FINANCES - P.27

LE TERRITOIRE



LA CCPHVA EN QUELQUES CHIFFRES



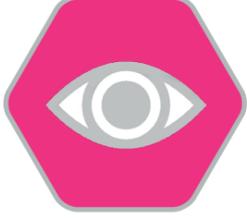
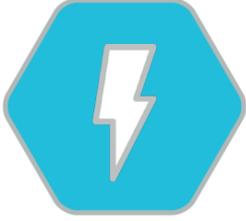
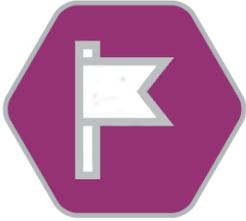
¹ Sources : INSEE RP, 2019 - INSEE REE, 2021

² NOMOS + : Nord Moselle + est une association composée des communautés d'agglomération de Portes de France-Thionville et du Val de Fensch ainsi que des communautés de communes de Cattenom et Environs, des Trois Frontières et du Bouzonvillois, de l'Arc Mosellan et du Pays Haut Val d'Alzette.

³ Sont incluses les zones aménagées et les terrains identifiés pour un potentiel aménagement futur.

⁴ L'électricité produite par les 2 parcs éoliens correspond à environ la moitié de la consommation électrique du territoire intercommunal.

LES COMPÉTENCES DE LA CCPHVA

 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	 DÉCHETS	 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 GEMAPI	 HABITAT	 PETITE ENFANCE
 CULTURE	 ÉCLAIRAGE PUBLIC	 MOBILITÉ
 URBANISME	 TOURISME	 ÉNERGIES RENOUVELABLES
 ENVIRONNEMENT	 SANTÉ	 NUMÉRIQUE
 SIG	 GENS DU VOYAGE	 RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES

L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE



Nouveau rebondissement électoral ... !

En octobre 2021, le Conseil d'État a décidé d'invalider le résultat des élections municipales du mois de mars 2020 à Villerupt, suite à un recours d'annulation lancé par le candidat adverse. Les électeurs ont dû retourner aux urnes en décembre.

Pendant les deux mois de transition, une délégation spéciale a été nommée par le Préfet pour gérer la Ville.

La CCPHVA a également été impactée par cette situation : seul le traitement des affaires courantes était autorisé et le vote du budget, initialement prévu à la fin d'année, a été reporté à mars 2022.

La nouvelle période d'élection a vu la liste de Monsieur Pierrick Spizak sortir vainqueur. À la suite du résultat, le bureau communautaire a élu les nouveaux (anciens) conseillers communautaires, qui sont restés les mêmes qu'en début de mandat.

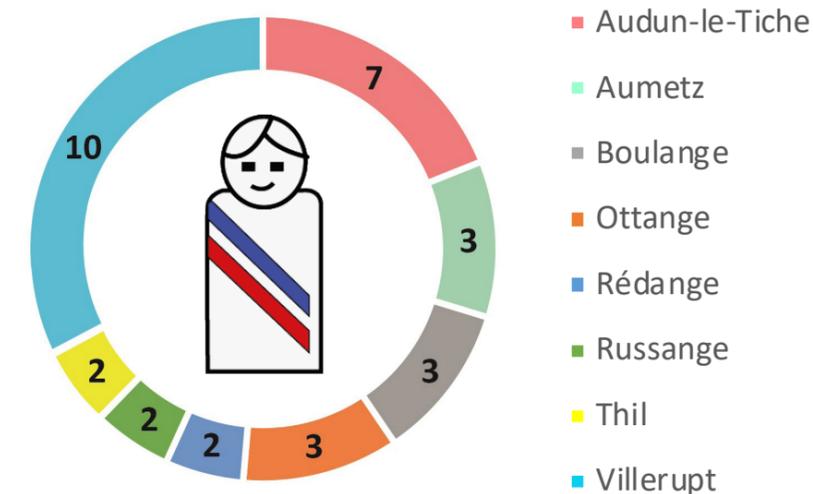
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

Président :
M. Patrick RISSER

Vice-présidents :
M. Stéphan BRUSCO (Thil), M. Sébastien REHIBI (Villerupt), M. Claude BOCEK (Audun-le-Tiche), Mme Marie-Rose FRIIO (Ottange), M. Carmelo LO PRESTI (Boulang), M. Jean-Jacques BOURSON (Russange), M. Daniel CIMARELLI (Rédange)

Conseillers communautaires :
 -- AUDUN-LE-TICHE : M^{mes} Viviane FATTORELLI, Francine BELLUCCI, Sarah BOUMEDINE ; MM. René FELICI, Éric JACQUIN, Frédéric POKRANDT
 -- AUMETZ : Mme Marie LEBRUN ; M. Gilles DESTREMONT (conseiller communautaire délégué)
 -- BOULANGE : Mme Joana STRACH ; M. Antoine FALCHI
 -- OTTANGE : Mme Fabienne MENICHETTI (conseillère communautaire déléguée) ; M. Gérald MATTUCCI
 -- RÉDANGE : M. Christian CENDECKI
 -- RUSSANGE : Mme Valérie GUSTIN-MAYER
 -- THIL : Mme Karine MEACCI (conseillère communautaire déléguée)
 -- VILLERUPT : M^{mes} Claire ARESI, Judicaële BODET, Héléne CANZERINI-SALVADOR, Marie-Ange COUGOUILLE, Myriam NARCISI ; MM. Pierrick SPIZAK, Bruno GUILLOTIN, Guillaume PETITCLAIR (conseiller communautaire délégué), Daniel PETRAUSKAS

Nombre de conseillers communautaires par commune



Temps forts de 2021



1er janvier
Mise en route du
Pass' déchetière

26 février
Esch2022
Capitale Européenne
de la Culture J-365

15 mars
Arrivée du
Directeur de L'Arche

31 mai
Démarrage du chantier
d'éclairage public

1er septembre
Création du service "Police
de collecte intercommunale"

03 novembre
Séminaire sur la gestion
des données à Metz

Janvier

Février

Mars

Mai

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

21 janvier
Signature du Marché
Public Global de
Performance Énergétique
avec ENGIE

03-04 mars
Montage de l'éolienne
du projet PRÉLUDE

09-10 septembre
Participation au Salon
Grand Est Numérique
#GEN

13 octobre
Annulation des
élections municipales
de Villerupt

14 décembre
Signature d'une entête
commune dans le cadre
du "Pacte Territorial de
Relance et de Transition
Écologique" entre les 16
intercommunalités de
l'espace Nord Lorrain à
Bouzonville



LES OUVRIERS DU TERRITOIRE

LA CCPHVA AMÉNAGE SON TERRITOIRE AVEC L'EPA ALZETTE-BELVAL



En 2021, plusieurs actions ont été menées en lien étroit entre l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval et la CCPHVA :

- **La finalisation du parvis, du parking et des espaces publics de L'Arche**, nouveau pôle culturel, pour son ouverture prévue début 2022. Le parking a également été équipé en **éclairage public intelligent**, dans le cadre du Marché Public Global de Performance Énergétique de la CCPHVA.
- **La réhabilitation de 13 maisons de cité en 8 maisons**, situées rues Victor Hugo et Maréchal Joffre à Villerupt, dans le cadre de l'OPAH-RU. Celles-ci ont ensuite été louées, en collaboration avec une agence immobilière à vocation sociale, à des personnes bénéficiant des minimas sociaux.
- L'élaboration et la mise en place d'**une charte pour une Économie Circulaire et Inclusive (ECI)**, portée par l'EPA, dont l'intercommunalité est signataire et fédérant de nombreux acteurs autour d'une logique d'économie circulaire sur le territoire de la CCPHVA (*Préfecture, Région Grand Est, Départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle, groupe VALO', Fédérations Départementales du BTP de Moselle et Meurthe-et-Moselle, Confédérations de l'Artisanat des Petites Entreprises de Moselle et Meurthe-et-Moselle, Chambres de Commerce et d'Industrie de Moselle et Meurthe-et-Moselle*).
- **Un atelier de sensibilisation dédié à l'économie circulaire**, coorganisé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est, la CCPHVA et l'EPA, à destination de l'ensemble des élus du territoire.

LA CCPHVA PASSE LA FRONTIÈRE AVEC LE GECT ALZETTE-BELVAL



En 2021, le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Alzette-Belval et la CCPHVA ont collaboré sur diverses actions transfrontalières :

- Le groupe de travail tourisme transfrontalier a notamment oeuvré sur la constitution d'un sentier de randonnée de 20 km au cœur de l'agglomération transfrontalière d'Alzette-Belval et de la région Minett : **le Circuit Transfrontalier de l'Acier**.
- **La Nuit de la Culture**, traditionnellement organisée à Esch-sur-Alzette, s'est en partie délocalisée sur le versant français. Deux options ont été proposées aux participants :
 - un circuit à pied ou à vélo, via les sentiers de randonnée de la CCPHVA, pour se rendre aux spectacles se déroulant au Luxembourg,
 - une navette gratuite entre Audun-le-Tiche et le Ellergronn, lieu des festivités, organisée par le GECT.
- Concernant la mobilité, les élus de la CCPHVA ont été associés à **des réflexions autour de la faisabilité d'une extension jusque Micheville du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)**, qui remplacera la liaison ferroviaire entre Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette.
- Dans l'optique de lutter contre le fléau des dépôts sauvages de déchets qui impacte le territoire, **une action coup de poing "Les déchets ne passent pas la frontière !"** a été menée en juin, mobilisant sur 4 points de contrôle, les services des douanes, de police et de gendarmerie français et luxembourgeois. Cette opération de sensibilisation et de répression a été un véritable succès puisque 16 tonnes de déchets en transfert transfrontalier illicites ont été interceptées (bois, terre et gravats).
- Dans le cadre de la préfiguration IBA Alzette-Belval, les élus et agents de la CCPHVA ont été invités à participer à **"L'Atelier des Territoires"**, un dispositif d'animation du débat politique et de pilotage opérationnel pour faire émerger, entre autres, une stratégie de territoire mais aussi engager les acteurs locaux dans un processus de projet, en l'occurrence la préfiguration IBA Alzette-Belval.

2021 en détails !



SMART CITY



NOUVELLE RÉCOMPENSE POUR ECLOR

La CPHVA est lauréate du Label "Territoire Innovant 2021" - catégorie Territoire Durable et Connecté (médaille d'argent) pour sa plateforme de territoire intelligent ECLOR. Cette récompense est décernée par Les Interconnectés, le réseau des territoires innovants (première association nationale de diffusion des usages numériques pour les collectivités françaises).

Élu territoire innovant

les interconnectés 2021

Le label « Territoire Innovant » est un concours destiné aux collectivités qui identifient les initiatives mobilisant les technologies numériques et pratiques innovantes au service des territoires et de leurs habitants. Il se différencie en reposant sur des valeurs comme critères d'attribution (prise en compte des usagers, reproductibilité, innovation, mutualisation / interopérabilité ...).

Ce Prix offre une reconnaissance nationale à la collectivité porteuse et une visibilité auprès de ses pairs et des experts de l'innovation territoriale.

#GEN AVEC ESCH2022



Pour la 3^e année consécutive et dans le cadre d'Esch2022 - Capitale Européenne de la Culture - dont elle fait partie intégrante, la CPHVA a rencontré les acteurs professionnels et associatifs du numérique lors du rendez-vous incontournable **Grand Est Numérique (#GEN)**, qui s'est tenu au Centre des Congrès Robert Schuman à Metz, du 9 au 10 septembre 2021.

À cette occasion, elle a présenté sa **plateforme de territoire intelligent ECLOR** et son **Marché Public Global de Performance Énergétique autour de l'éclairage public intelligent**, signé avec ENGIE. Elle a également profité de l'événement pour faire découvrir **L'Arche, le nouveau pôle culturel**, lieu de référence dans les domaines de l'audiovisuel et des arts numériques.



Le Fab Lab Arcade en 2021

- Fermeture au public due au COVID au 1er semestre
- 14 ateliers hebdomadaires organisés de fin juin à décembre
- 8 participants / semaine + 1 Fab Manager (COMPLET)
- 1 association en cours de création
- 5 démonstrations publiques
- Déménagement du Fab Lab dans ses nouveaux locaux à L'Arche en décembre

AVANCÉES DU PROJET ECLOR

- **Matinée sur "La donnée au cœur des politiques publiques" du 03.11.21 à Metz** : un séminaire consacré à la gestion des données a été proposé aux **16 intercommunalités du Nord Lorrain**, à l'initiative de la CPHVA et de Metz Métropole, en présence d'élus et de techniciens. Un événement important pour ECLOR, notre plateforme de gestion de la donnée !
- **Réunion à Bouzonville le 14.12.21** : Une entête commune dans le cadre du "Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique", lancé par l'État et la Région Grand Est, a été signée entre les 16 intercommunalités du Nord Lorrain pour matérialiser un cadre de coopération. « L'animation d'une stratégie territoriale autour de la donnée » en est l'un des objectifs.

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT, CONNECTÉ ET ÉCONOME

En 2021, la CPHVA a entrepris la **requalification du parc d'éclairage public du territoire**, devenu obsolète et énergivore avec plusieurs ambitions :

- Améliorer les performances énergétiques en diminuant de 75% les consommations,
- Optimiser le fonctionnement grâce à des solutions d'éclairage intelligent et une hypervision territoriale de gestion du service, en lien avec le projet ECLOR,
- Optimiser la circulation grâce à une solution de gestion intelligente des parkings, également en lien avec le projet ECLOR.



Le début d'année 2021 a été marqué par la **signature du Marché Public Global de Performance Énergétique entre la CPHVA et ENGIE** qui a remporté l'offre lancée en décembre 2019. L'ensemble du parc des candélabres sur le territoire sera connecté et de nouveaux usages seront déployés (caméras, bornes Wi-Fi, ...).



Coût : 4,6 millions €



Subventions : 1,3 millions €



300 000 € / an d'économies attendues



Quelques chiffres-clés

- 4 146 luminaires rénovés avec la technologie LED
- 75 % d'économies d'énergie
- 180 candélabres reconstruits
- 100 armoires mises aux normes
- 118 armoires rénovées et télégérées
- 4 670 points lumineux télégérés

Les travaux ont débuté le **31 mai 2021** par Russange puis dans les autres communes selon un calendrier établi. Le chantier, initialement prévu sur 10 mois, a pris du retard pour cause de COVID et de problèmes d'approvisionnement du matériel.

Il se poursuit donc sur l'année 2022 ...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OBSERVATOIRE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT



Dans le cadre de la compétence « Développement Économique » et pour poursuivre la dynamique lancée lors de la période COVID en 2020, la CCPHVA a organisé mensuellement des réunions avec les professionnels du territoire pour échanger sur l'activité économique mais également pour réfléchir et travailler communément sur diverses actions (stratégie commerciale conjointe, avenir du e-commerce, ...). L'une des premières retombées de ces rencontres a été la création, en mars 2021, de la nouvelle association des commerçants, artisans et professions libérales ARR DE VIVRE. Sa particularité ? Elle englobe les communes d'Audun-le-Tiche, Rédange et Russange.

ENQUÊTE SUR LE COMMERCE DE DEMAIN

Désireuse de connaître les besoins en matière de commerce et face aux changements de modes de consommation, la CCPHVA, en partenariat avec les associations des commerçants et artisans EnVille-les commerçants de Villerupt et ARR de Vivre, a décidé de donner la parole aux habitants pour construire ensemble le commerce de demain.

De juin à juillet 2021, une enquête en ligne et en papier a été diffusée auprès de la population. Près de 250 réponses ont été enregistrées. La mise en place d'un marché dominical sur l'ensemble du territoire, avec une volonté d'y retrouver des produits locaux et artisanaux, a été grandement plébiscitée. Des études de faisabilité du projet ont été entreprises par la CCPHVA et divers partenaires, à partir de septembre 2021.

Construisons ensemble aujourd'hui le commerce de demain

1. POUR MESURER VOS CONNAISSANCES :

Vous êtes : Un homme Une femme

Vous habitez : 0-20 km 20-50 km 50-100 km 100-150 km 150-200 km 200-300 km 300-400 km 400-500 km Plus de 500 km

Vous habitez : Dans un village Dans un quartier Dans un centre-ville Dans une zone commerciale Dans une zone d'habitat individuel Dans une zone d'habitat collectif

2. AFIN DE MEILLEUR ADAPTER LE COMMERCE DE DEMAIN À VOS ATTENTES, VOTRE AVOIS NOUS INTÉRESSE :

Pour vous, quelle est la définition du commerce de demain ?

Classez par priorité les formats de commerce que vous privilégieriez pour vos besoins quotidiens (de la plus importante) :

	1	2	3	4	5	6
Centre ville et petits commerces de proximité						
Centre commercial ou zone commerciale						
Marchés ou ventes directes						
Services à domicile						
Internet et e-commerce						
Plateforme d'achat avec livraison à domicile						

Quelle importance donnez-vous à un service à domicile de vos commerçants, artisans et professions libérales ?

Très important Important Peu important Pas du tout important

Quel est votre intérêt sur les commerces de proximité que vous fréquentez ?

Près de 250 réponses à l'enquête

OPÉRATION ÉCO-DÉFIS



En octobre 2021, la CCPHVA, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Moselle (CMA 57) et de Région (CMAR) Grand Est se sont engagées aux côtés des artisans du territoire pour les aider à s'insérer dans une dynamique de développement durable grâce à une série d'éco-défis proposés, avec à la clé l'obtention d'un label. Parmi 6 thématiques (déchets, énergie, éco-produits, eau et fluides, sensibilisation, transport), les artisans volontaires doivent choisir 4 défis à relever comme lutter contre le gaspillage alimentaire, trier ses déchets, limiter les rejets dans l'eau, se déplacer malin, optimiser son éclairage, contacter le service de rénovation énergétique de la CCPHVA, etc.

En s'engageant dans cette opération, les participants vont bénéficier d'un moyen de valoriser leurs actions auprès de leurs clients, mais aussi d'un accompagnement pour les aider à intégrer et anticiper les nouvelles réglementations.



Coût pour la CCPHVA : 3 000 €

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LABEL CIT'ERGIE (European Energy Award)



Coût de la prestation d'accompagnement sur 4 ans : 32 760 €

Coût pour la CCPHVA : 9 828 € (30%)



Subvention : 22 932 € (70%)

Engagée dans le processus de labellisation Cit'Ergie depuis 2016 (programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse portée par l'ADEME), la CCPHVA a été labellisée « CAP Cit'ergie » le 20 novembre 2019 par la Commission National du Label.

Fort de cette première reconnaissance, la CCPHVA poursuit son travail afin d'atteindre, sur la période 2020-2024, le niveau supérieur de labellisation : « Cit'ergie ».

Nouveauté ! Le label évolue ! Désormais, les labels Cit'ergie et Économie Circulaire font partie de la démarche « Territoire Engagé Transition Écologique » de l'ADEME. La démarche Cit'ergie devient le Label Climat Air Énergie (CAE).

Les différents niveaux évoluent vers une notation avec des étoiles :

- « En processus » devient ★
- « Cap Cit'ergie » (35% des points) devient ★★
- « Cit'ergie » (50% des points) devient ★★★
- 65% des points devient ★★★★★
- « Cit'ergie Gold » (+ de 75% des points) devient ★★★★★★

← Niveau actuel de la CCPHVA

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Conformément à la loi n°2015-992 du 17 août 2015, la CCPHVA s'est lancée dans une démarche d'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Le document a été validé en conseil communautaire le 4 juin 2019 et transmis au Préfet de Région, au Président du Conseil Régional et à la Mission Régionale d'Autorité environnementale. Les instances précitées ont retourné leur avis en octobre 2019, suggérant des améliorations sur certaines thématiques qui ont été intégrées au document au cours de l'année 2020. Le PCAET a été définitivement adopté en conseil communautaire le 13 avril 2021.

Le document est composé d'un diagnostic du territoire et d'un plan d'actions articulé autour de 4 axes :

- Un territoire d'avant-garde dans la transition énergétique
- Un territoire sobre en émissions et en consommation
- Un territoire d'écocitoyens
- Des collectivités exemplaires

Le PCAET court jusqu'en 2025. Une révision sera effectuée en 2023 afin de mettre à jour le programme d'actions.



AVANCÉES DU PROJET PRÉLUDE



L'année 2021 a vu apparaître sur le site de la déchèterie, la première brique du projet PRÉLUDE. Au mois de mars, l'éolienne à axe vertical, développée par la Société FAIRWIND, a été installée et raccordée au réseau, après un chantier de 3 jours nécessaire à son montage.

Cette éolienne, d'une puissance de 50kW et haute de 39m, repose sur une fondation béton de 3m de profondeur afin d'assurer sa stabilité.

Elle est amenée à produire une centaine de MWh tous les ans.

CULTURE

MISE EN ROUTE DE L'ARCHE



Après un mois de décembre 2020 dédié aux entretiens pour trouver **le directeur de L'Arche**, ce dernier a été recruté en janvier 2021 pour prendre officiellement ses fonctions en mars.

Cette période a également permis de **constituer le Conseil d'Administration de L'Arche**, en mobilisant les partenaires de ce nouvel équipement.

Julien Floria, le Directeur fraîchement arrivé, a ensuite travaillé en étroite collaboration avec la commission culturelle de la CCPHVA par l'intermédiaire du service culture et de Carmelo Lo Presti, son Vice-président, Président de la commission culturelle ainsi que de la régie personnalisée L'Arche.

Les étapes suivantes consistaient à **recruter l'équipe, réceptionner le bâtiment et développer un projet culturel** cohérent avec le projet initial de territoire.

L'inauguration et l'ouverture au public, initialement prévues fin 2021, ont été repoussées à début 2022, en raison du COVID.

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

La commission "Culture et Vie associative" est composée de 21 membres issus des 8 communes de la CCPHVA et est présidée par Monsieur Carmelo Lo Presti (Boulanges).

En 2021, elle s'est réunie à 5 reprises pour échanger sur les activités culturelles locales et continue d'apporter son soutien aux associations sous convention : l'école de musique « **À ta Portée** », l'école de danse « **Chor'A Corps** », le centre socio-culturel « **Le Sillon** », l'association « **Mines en Chœur** », l'association « **Pôle de l'Image** » et l'association « **Amomferlor** » (écomusée des mines de fer de Lorraine).

Le conventionnement avec l'association de théâtre « **Apalva** » a été suspendu puisque celle-ci est en dormance.

Avec l'ouverture imminente de L'Arche et l'année de titre de Esch2022 - Capitale Européenne de la Culture - arrivant, les nouvelles demandes de partenariat sont en cours d'étude de faisabilité financière.



6 associations subventionnées



Budget 2021 : 167 200 €

ÉDUCATION MUSICALE

La CCPHVA a initié un rassemblement des acteurs dédiés à l'apprentissage musical depuis 2020. À cet effet, 2021 a pu marquer **la mise en place concrète d'une nouvelle offre dédiée à l'éducation musicale**. Il est désormais possible de bénéficier de cours de musique à Audun-le-Tiche, Aumetz, Russange et Villerupt.

Pour faire fonctionner cette nouvelle proposition, un comité de pilotage a été créé. Celui-ci rassemble des membres de chaque entité participante. Tous les salariés des écoles de musique seront, dès le 1er janvier 2022, affiliés à une seule et même structure qui changera également de nom. Un nouveau conseil d'administration est installé et les cotisations deviennent uniques.

Malgré un début d'année complexe dû au confinement, les cours ont repris au fur et à mesure, de nouvelles activités et des prestations ont été réalisées sur le territoire, tout au long de l'année.

229 élèves inscrits sur l'année 2021.



ESCH2022 - CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Dernière ligne droite avant le **lancement officiel de "Esch2022 - Capitale Européenne de la Culture"** qui débutera le 26 février 2022. L'année 2021 a été intense en termes de rencontres avec les acteurs qui viendront s'approprier le territoire tout au long de l'année de titre : visite des lieux, affinage de projets en fonction des espaces ...



La CCPHVA a également mis en route sa communication auprès de la population afin qu'elle puisse devenir une force vive du projet global.



Les échanges transfrontaliers ont été extrêmement positifs et **un « pacte » a été créé avec les institutions françaises** (Région Grand Est, DRAC Grand Est, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et Moselle) afin de trouver les financements manquants pour la bonne mise en place des projets sur le territoire.

La CCPHVA a provisionné **250 000 € pour accueillir plus de 35 projets** dans toutes les communes. Le coût total des projets qui prendront place sur le territoire s'élève à **près de 4 millions d'euros**.

Une année riche en animations culturelles se profile !

TOURISME

J.A.P.A - JOURNÉE ACTIVITÉS DE PLEIN AIR



300 participants

Coût : 3 110 €

Le 26 juin 2021, la CCPHVA, en collaboration avec des associations locales, a organisé la 1ère édition de la « Journée Activités de Plein Air ». L'objectif de cet événement était d'offrir à la population du territoire la possibilité de **découvrir, pratiquer et s'initier gratuitement à un panel d'activités de plein air**, tout en permettant la **mise en valeur du site de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Micheville**, poumon vert de la CCPHVA.

Le point névralgique de cette journée (départ pour toutes activités et stands des associations) était situé sur « le Belvédère » à Villerupt, plateforme des anciens murs des hauts-fourneaux à l'entrée du site de l'ENS et surplombant le nouveau pôle culturel L'Arche.

Plusieurs activités sportives ont été proposées :

- Randonnées pédestres (encadrées par l'association *Le Train 11 de l'Alzette*)
- Randonnées VTT (encadrées par l'association *Villerupt Tout Temps*)
- Atelier découverte du Vélo à Assistance Électrique (proposé par le magasin *LoisiBike*)
- Escalade/spéléologie (journée portes ouvertes sur le site des falaises à Audun-le-Tiche, organisée par le club d'Escalade de Thionville)
- Yoga (animé par *Espace Sophro Yoga*)
- Fitness (animé par *Coach Cardio Training Boot Camp*)

En parallèle des activités sportives, **des animations pédagogiques** ont été proposées, encadrées par le *Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine (CSFL)* et la *Cité des Paysages (Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle)* pour découvrir la richesse en biodiversité du site de l'ENS de Micheville. L'association *Micheville Ciel Ouvert* a, quant à elle, proposé une promenade pédagogique sur le site, axée sur le patrimoine industriel et minier.

La restauration était assurée par le traiteur local *Code Cuisine* et son food-truck.

Des journées **Clean'Up**, antérieures à cette date, ont été organisées pour sensibiliser les participants à la fragilité du site.

Au regard du succès rencontré par cette journée, malgré une météo capricieuse, la J.A.P.A sera identifiée comme une action annuelle incontournable pour la collectivité !

RETOUR EN IMAGES DE LA JOURNÉE



SENTIERS DE RANDONNÉE - PDIPR*



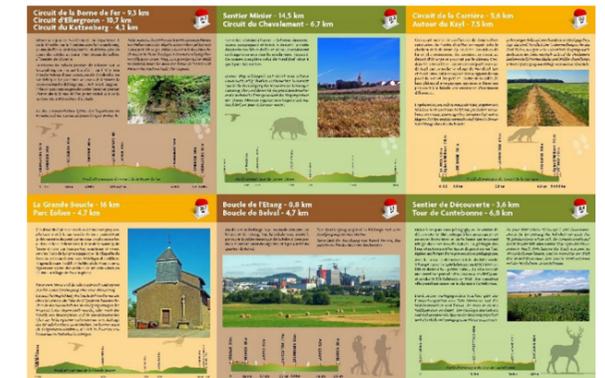
La CCPHVA a œuvré, comme chaque année depuis 2017, à la promotion et l'entretien de son réseau de sentiers de randonnée inscrit aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenades et de Randonnées* (PDIPR) de Moselle et Meurthe-et-Moselle.



8 points de départ - 13 itinéraires
99 km de sentiers cumulés dont 66 km en liaison



Coût d'entretiens annuels : 60 660 € HT
Prestations supplémentaires d'urgence : 7 920 € HT



CONVENTION AVEC LES OFFICES DE TOURISME



La loi NOTRe a transféré la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » depuis le 1er janvier 2017 aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre.

Dans le cadre de sa compétence « Tourisme » et dans une optique de valorisation de ses actions et sites à potentiel touristique, la CCPHVA a signé une convention de partenariat avec les offices de tourisme du Pays de Longwy et du Pays Thionvillois, le lundi 11 octobre 2021.

Le tourisme n'ayant pas de frontière, la stratégie touristique reste à développer à une échelle plus large que celle de l'intercommunalité.

Ce partenariat a donc pour objectifs d'informer la clientèle des offices de tourisme sur les sites à potentiel touristique présents sur l'ensemble du territoire de la CCPHVA et de valoriser les sites et actions (ex : Festival du Film Italien de Villerupt, manifestations culturelles dans le cadre de « Esch2022, Capitale Européenne de la Culture », programmation de L'Arche...) sur les différents supports de communication des offices de tourisme.



Cotisation annuelle Office de Tourisme du Pays de Longwy : 1 500 €
Cotisation annuelle Office de Tourisme du Pays Thionvillois : 1 500 €

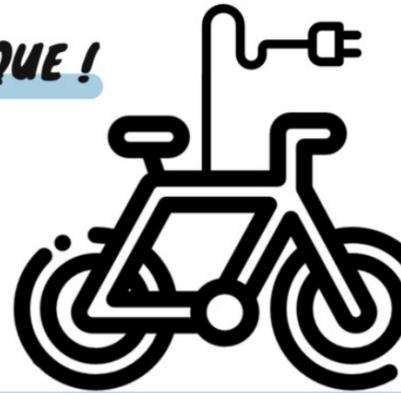
MOBILITÉ

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN VAE*

AVEC LA CCPHVA, PASSEZ AU VÉLO ÉLECTRIQUE !

La CCPHVA vous propose une aide financière pouvant aller jusqu'à **150-€*** pour l'achat d'un vélo électrique !

- Règlement d'attribution à demander par mail à eric.dasilva@ccphva.com OU
- À télécharger sur notre site internet www.ccphva.com



Chiffres-clés pour l'année 2021



20 dossiers de demandes reçus



2 848 € octroyés par la CCPHVA



Et pour un geste citoyen, privilégiez l'achat local !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HAUT VAL D'ALSACE * Le montant de l'aide est fixé à 15% du coût d'achat du vélo neuf (en € TTC), plafonné à 150€, dans la limite des crédits disponibles pour 2022.

La CCPHVA, labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), et forte de son engagement pour la transition énergétique, souhaite œuvrer concrètement pour la mobilité durable sur son territoire afin de réduire l'utilisation des énergies fossiles.

Changer les mentalités pour favoriser la thématique « pratique du vélo » afin de réaliser ses principaux déplacements s'avère nécessaire pour contribuer au bien-être et augmenter son capital santé en pratiquant une activité physique et être moins sédentaire.

La mise en place, en avril 2021, d'une aide financière à l'acquisition de Vélos à Assistance Électrique* est une démarche politique volontaire à l'attention des habitants du territoire. Cette action concrète en faveur des modes de déplacement « doux » doit contribuer à améliorer la qualité de l'air et désengorger les axes routiers.

Une enveloppe de 15 000 € a été allouée à cette opération pour l'année 2021. Le montant de l'aide financière a été fixé à 15% du coût d'achat du vélo neuf (en € TTC), plafonné à 150 €.

PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO : CHALLENGE VILLE EN SELLE

Dans le cadre de son partenariat avec la Communauté de Communes de Birkenfeld en Allemagne (projet TANDEM – Alliance pour le Climat), la CCPHVA a participé pour la deuxième fois au challenge Ville en Selle, du 21 juin au 11 juillet 2021.

Cette action de promotion de la pratique du vélo, vise à inviter chaque personne vivant ou travaillant sur le territoire intercommunal à cumuler et enregistrer tous les kilomètres effectués à vélo, que ce soit dans un but professionnel ou de loisir. Le principe est de cumuler un maximum de kilomètres qui seront convertis en kg de CO₂ évités.

Cette nouvelle édition, marquée par une météo capricieuse, a mobilisé 26 cyclistes actifs répartis en 3 équipes. Le territoire s'est classé 1 955 sur les 2 172 collectivités allemandes, luxembourgeoises et françaises participantes, avec un cumul de 3 154 km parcourus et près de 500kg de CO₂ économisés.



Le rendez-vous est donné pour 2022 !

PRISE DE COMPÉTENCE "MOBILITÉ"

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a programmé, pour le 1er juillet 2021, la couverture intégrale du territoire national en Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM), dont les communautés de communes peuvent désormais faire partie. Cette prise de compétence s'effectue selon les règles de droit commun relatives aux transferts de compétences.

C'est dans ce contexte que la CCPHVA a obtenu la compétence "mobilité" le 1er juillet 2021. Elle œuvre désormais pour l'organisation des services de mobilité sur son territoire.

La CCPHVA peut dorénavant proposer plus facilement des nouveaux services de mobilité. La compétence d'AOM permet d'intervenir dans 6 domaines principaux pour développer une offre adaptée :



- Transport régulier
- Transport à la demande
- Transport scolaire

- Mobilité active
- Mobilité partagée
- Mobilité solidaire



SANTÉ



L'Association Française de Premiers Répondants (AFPR) est une association qui œuvre à diminuer la mortalité liée à l'arrêt cardiaque en formant des citoyens aux gestes qui sauvent (les premiers répondants). Ces derniers interviennent entre le déclenchement d'une alerte et l'arrivée des secours grâce à une application mobile active avec les sapeurs-pompiers et le Samu Moselle.

Cette application permet la géolocalisation et l'alerte des premiers répondants se trouvant dans un rayon proche d'une victime, favorisant ainsi sa prise en charge rapide en attendant l'arrivée des secours.

La CCPHVA a signé une convention de partenariat avec l'AFPR afin de former 57 premiers répondants sur son territoire, en contrepartie d'une subvention de 2 827,20 € de la collectivité.

La première formation s'est tenue à Ottange le 4 décembre 2021 et a permis de former 10 habitants de la CCPHVA. D'autres formations ont d'ores et déjà été planifiées en 2022.



HABITAT



RESTRUCTURATION DU SERVICE HABITAT

Cette année 2021 marque le **lancement du programme SARE¹** au 1er janvier. Il permet de financer, en partie, le service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments résidentiels et du petit tertiaire privé, grâce à des fonds CEE². Les missions sont à présent unifiées à l'échelle nationale par un cahier des charges appelé « guide des actes métiers ». Celui-ci classe les différents types d'actes, leurs niveaux de technicité, d'assistance ainsi que leurs valeurs financières.

Afin de s'adapter à tous ces changements et de répondre aux objectifs ambitieux des lois "Transitions énergie et climat", la plateforme ÉcoRénov' de la CCPHVA s'est muée **en guichet unique d'informations et de conseils pour la rénovation énergétique**. L'ensemble des missions est désormais assuré conjointement avec l'association Lorraine Énergies Renouvelables, proposant ainsi 1,5 ETP³ pour le territoire. L'objectif est de sécuriser et simplifier le parcours d'accompagnement des administrés avec une information claire et personnalisée pour toute la population. Ensuite, suivant le projet et les conditions de ressources, une redirection vers les opérateurs de l'OPAH⁴ est réalisée pour obtenir les subventions de l'ANAH⁵.

Le 6 juillet 2021 signe également **la fin de la prolongation d'avenant de l'OPAH**. Pour rappel, l'opération comportait 3 volets majeurs à destination des ménages modestes : la lutte contre la précarité énergétique / l'habitat indigne / l'adaptation du logement au handicap et au vieillissement. Au vu du service rendu à la population, il a été décidé **de la reconduire et une étude pré-opérationnelle a été engagée** en collaboration avec les CAL⁶. Cette dernière doit déterminer les nouveaux objectifs et les actions à mener dans la future opération qui débiterait en 2022 pour une durée de 3 ans. En attendant, un contrat simple avec l'opérateur a été signé pour toute la phase d'étude afin de maintenir les permanences délocalisées.

1 Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique

2 Certificat d'Économie d'Énergie

3 Équivalent Temps Plein

4 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

5 Agence Nationale de l'Habitat.

6 Centre d'Amélioration du Logement

Chiffres-clés pour l'année 2021



MAINTIEN À DOMICILE



Charte Bien vieillir à domicile

La charte "Bien vieillir à domicile", initiée par le Département de Meurthe-et-Moselle, regroupe à la fois des acteurs du logement, de l'habitat, de l'énergie, de la défense du consommateur et des institutions locales. Elle vise à informer, orienter les demandeurs vers les structures dédiées à ce domaine et de répondre à leurs besoins et questionnements. Cette initiative associe également les entreprises du bâtiment afin de garantir des travaux fiables et de qualité.

C'est dans ce contexte que la CCPHVA a fait le choix d'approuver, par le biais d'une délibération au conseil communautaire, **la charte d'engagement des professionnels du bâtiment** œuvrant dans la rénovation des logements pour favoriser l'autonomie des personnes dans leur domicile.



Expérimentation LiNote

Le projet consiste à installer **un panel de tablettes numériques LiNote** chez des personnes âgées, isolées et en situation de vulnérabilité, identifiées par les CCAS des communes du territoire. En 2021, **10 tablettes** ont été distribuées.

Une prolongation de ce dispositif est prévue jusqu'en mai 2023 permettant ainsi l'installation d'une cinquantaine de tablettes chez nos séniors.

OPAH - Volet adaptation du logement

La CCPHVA intervient dans **le secteur de l'autonomie des personnes âgées/handicapées** en apportant des aides complémentaires à l'ANAH pour adapter leurs logements au handicap et au vieillissement. Le but est ainsi de permettre à ces personnes de rester dignement et durablement à domicile.

De janvier à juillet 2021



6 dossiers commissionnés



6 090 € d'aides de la CCPHVA



55 540 € de travaux sur le territoire

GENS DU VOYAGE

Afin de répondre à un besoin immédiat, et dans l'attente d'une aire définitive, **un emplacement d'accueil provisoire des gens du voyage** a vu le jour fin d'année 2021, sur la commune d'Audun-le-Tiche.

Celui-ci a été réalisé en un temps record et pour **un investissement de 67 375 €** (terrassement, mise en forme, réseaux) permettant d'accueillir correctement une quinzaine de caravanes.



CAMPAGNE DE RAVALEMENT DE FACADES 2021



21 dossiers commissionnés



19 210 € d'aides de la CCPHVA



366 841 € de travaux sur le territoire

OPAH - HABITER MIEUX

Volets précarité énergétique et habitat indigne de janvier à juillet 2021



6 dossiers commissionnés



3 000 € d'aides de la CCPHVA



88 343 € de travaux sur le territoire

PÔLE ENVIRONNEMENT

LA DÉCHÈTERIE, UN LIEU À ÉNERGIE POSITIVE



Dans la continuité du projet PRÉLUDE et de la modernisation de la déchèterie, le site a été équipé de **12 lampadaires solaires autonomes**. Ce dispositif, totalement sobre en énergie, renforce la sécurisation actuelle du site (caméras) en variant sa luminosité dès pénétration dans l'enceinte et en lançant une sirène pour décourager les visites nocturnes.

En parallèle, une étude a été lancée pour l'**installation de panneaux photovoltaïques** sur le toit du centre technique et les espaces au sol disponibles pour rendre le site de la déchèterie entièrement autonome.

ACTIVATION DU PASS' DÉCHÈTERIE

Les travaux de modernisation de la déchèterie, réalisés au cours du 2ème semestre 2020, ont permis la **mise en place d'un contrôle d'accès automatique** qui a mis fin au contrôle manuel des gardiens de déchèterie.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2021, tout accès à la déchèterie est réservé aux habitants et aux professionnels du territoire de la CCPHVA disposant de leur Pass'.

- **Pour les particuliers**, le nombre de passages est désormais limité à 18 par an et par foyer, et tout passage supplémentaire est facturé 4€.
- **Les professionnels**, quant à eux, n'ont plus besoin de payer en amont des crédits pour déposer leurs déchets ; une facture leur est envoyée mensuellement.



POLICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

À l'installation du nouveau conseil communautaire, la CCPHVA a repris automatiquement la **compétence liée à la police des déchets s'appliquant sur le circuit de collecte** (les dépôts sauvages hors de ce circuit restant de la compétence communale).



Ainsi, pour lutter contre les dépôts fréquents au pied des Points d'Apport Volontaire et sur le circuit de collecte, **deux agents assermentés ont été recrutés** en septembre 2021.

Dans un premier temps, leur mission a été de sensibiliser les usagers et de suivre une formation spécifique à leurs fonctions pour pouvoir, dès le 1er janvier 2022, **facturer aux usagers l'enlèvement de leurs dépôts** (200€ pour un dépôt de 1m³, puis 100€ par m³ supplémentaire).

La prévention des déchets en quelques chiffres



84 composteurs individuels vendus et **6** nouveaux sites de compostage collectifs installés



27 % des boîtes aux lettres du territoire équipées d'un stop pub



10,05 T d'objets en bon état données à Emmaüs



127,5 T de textiles collectés qui auront une seconde vie



5 Repair Café organisés pour **44** objets diagnostiqués et **31** réparés

PRÉVENTION DES DÉCHETS



L'année 2020 ayant été marquée par l'élection des élus municipaux et la crise sanitaire, les idées d'actions émises en 2019 lors des ateliers de concertation avec la population pour réduire la production déchets sur le territoire ont été reprises en 2021. Ainsi, **les commissions environnement ont été ouvertes aux habitants de la CCPHVA** afin que les élus et les habitants impliqués puissent définir ensemble les objectifs à atteindre d'ici 2027 en matière de réduction et de valorisation des déchets. Les actions choisies ont été classées en 6 axes : Éco-exemplarité / Sensibilisation : animation et communication / Réduction des biodéchets / Seconde vie des objets / Déchets des professionnels / Levier financier.

En parallèle, les actions déjà mises en place en matière de prévention ont continué telles que l'opération Charlotte la Cocotte, les animations sur le compostage, l'organisation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, les Repair Café, et de nouvelles ont été initiées comme la création d'un nouveau visuel pour les autocollants stop-pub, l'adhésion aux défis citoyens « Ça commence par nous », la promotion de l'annuaire national des réparateurs et du label Répar'Acteur, le lancement des éco-défis sur le territoire (cf. article page 14), la signature de la charte "Économie Circulaire et Inclusive sur le territoire de l'OIN Alzette-Belval" et la co-organisation avec l'EPA Alzette-Belval et la DREAL Grand Est d'un atelier de sensibilisation sur l'économie circulaire à destination des élus de la CCPHVA.

Retrouvez tous les chiffres 2021 détaillés dans notre rapport annuel sur la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés (sortie prévue fin d'année 2022 - consultable sur notre site internet www.ccpuva.com)

RAPPORT ANNUEL 2021



GEMAPI (milieux aquatiques)



La société ATCO a œuvré à l'entretien de la cascade située à Thil et du bassin de rétention des eaux pluviales sur le site de Micheville.

Une étude a également été lancée sur l'ensemble du territoire au niveau des différents cours d'eau. L'objectif est d'effectuer **un état des lieux et de réaliser un programme de travaux visant à améliorer la qualité de l'eau**. Une attention particulière a été demandée au bureau d'étude pour la prise en compte des débordements de l'Alzette.

BALAYAGE

Le balayage a été assuré par la société VIALYSSE jusqu'en octobre 2021, puis **il a été repris par le Groupe SUEZ**, à la suite du nouveau marché. Ce changement a permis d'améliorer l'efficacité de ce service public grâce à l'utilisation d'un outil de cartographie dénommé "Novacom" permettant de **suivre l'évolution du balayage en temps réel**.



Coût : **200 000 €/an**

PETITE ENFANCE

LE RELAIS ASSISTANT MATERNEL (RAM)



La réouverture du RAM

Après une période de fermeture en raison de l'absence d'animateur, le recrutement de Mme Bérandère Weinsberg, conseillère en économie sociale et familiale, a permis la réouverture de ce lieu essentiel pour la petite enfance.

Pour rappel, le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges **au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.**

Les parents et futurs parents peuvent y **recevoir gratuitement des conseils et des informations** sur l'ensemble des modes d'accueil. Il apporte également aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Le guichet unique en préparation

Le RAM finalise l'ouverture du guichet unique de demandes des familles. Ainsi, les familles disposeront d'un contact unique pour toute demande d'accueil ou tout questionnement sur le développement de l'enfant. Ce service vise à simplifier les démarches des usagers. **Son ouverture est prévue au 1er janvier 2022.**



Chiffres-clés pour l'année 2021



30 animations collectives

64 enfants et 65 assistants maternels participants



401 contacts
(assistants maternels, familles, partenaires)



LES MULTI-ACCUEILS (MAC)



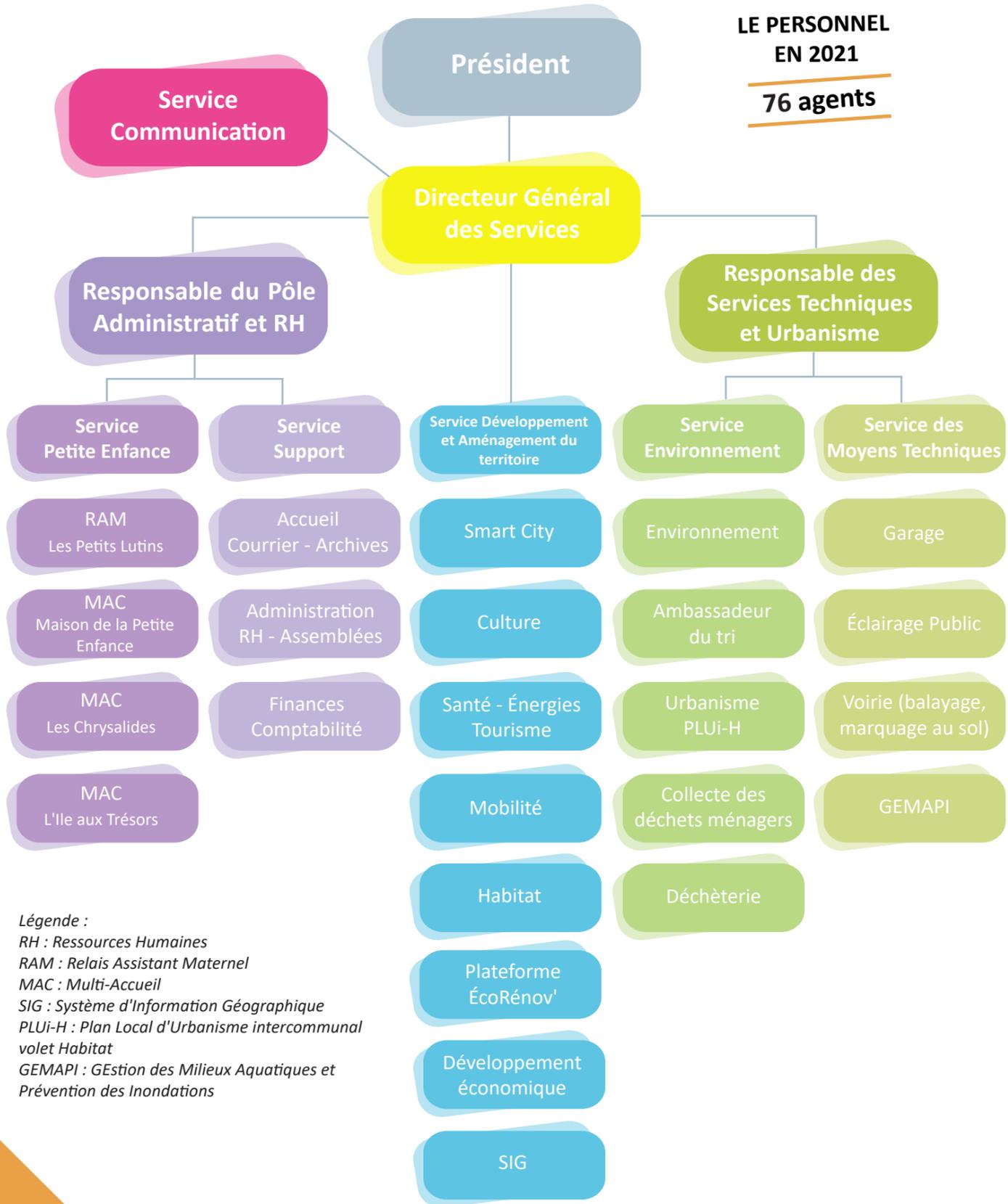
En septembre 2021, les élus ont acté en conseil communautaire, **la reprise en gestion directe du multi-accueil d'Audun-le-Tiche au 1^{er} janvier 2023.** Le travail lié à cette reprise sera effectué en 2022.

La structure reste en délégation de service public auprès de la Fédération Léo Lagrange jusqu'au 31 décembre 2022.

Une organisation, des moyens humains et financiers dédiés



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

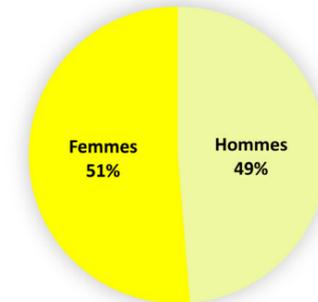


Légende :
 RH : Ressources Humaines
 RAM : Relais Assistant Maternel
 MAC : Multi-Accueil
 SIG : Système d'Information Géographique
 PLUi-H : Plan Local d'Urbanisme intercommunal volet Habitat
 GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



RESSOURCES HUMAINES

Répartition femmes-hommes des effectifs permanents (titulaires et contractuels)



Effectifs

76

En 2021, la CCPhVA comptait 76 agents :

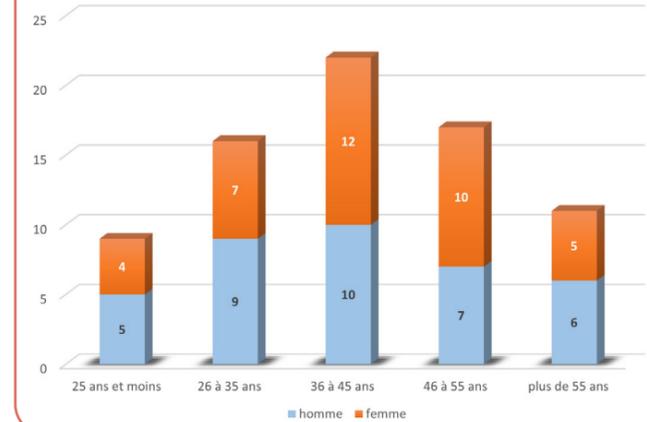
*41 fonctionnaires

*28 contractuels sur emploi permanent

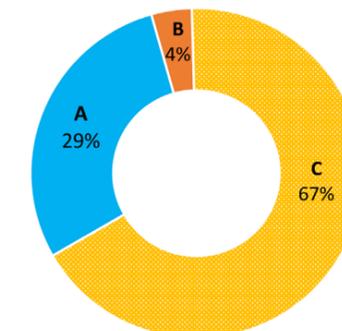
*5 contractuels sur emploi non permanent

* 2 apprentis

Répartition des agents par tranches d'âge



Répartition des agents par catégories



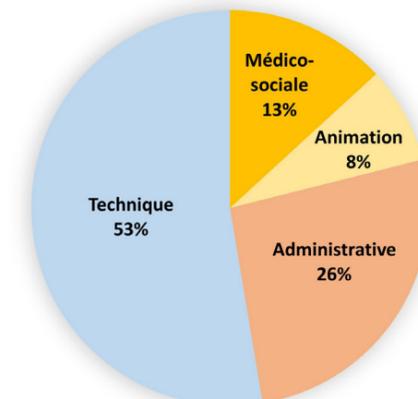
LA CCPHVA SE STRUCTURE !

Le 1er mai 2021 signe l'arrivée du **Responsable des Finances**, Monsieur Sébastien COTTENCIN.

Son recrutement a permis la mise en oeuvre de plusieurs actions :

- règlement budgétaire et financier,
- gestion de trésorerie,
- comptabilité analytique,
- préparation budgétaire par briques servicielles,
- perspectives financières et plan pluriannuel d'investissement,
- étude sur l'évaluation des charges transférées.

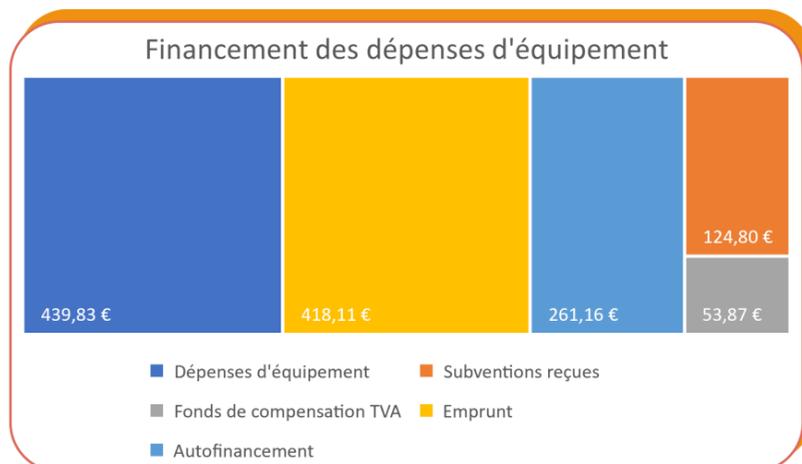
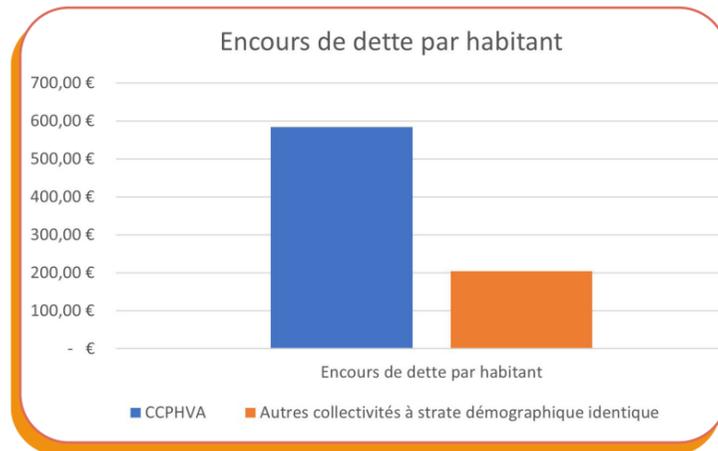
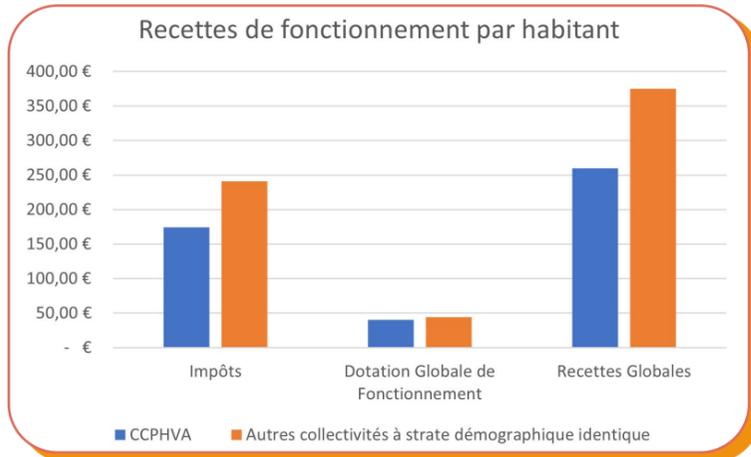
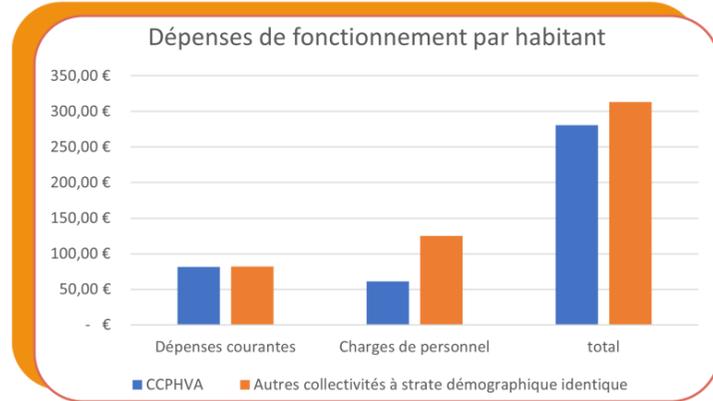
Répartition des agents par filières





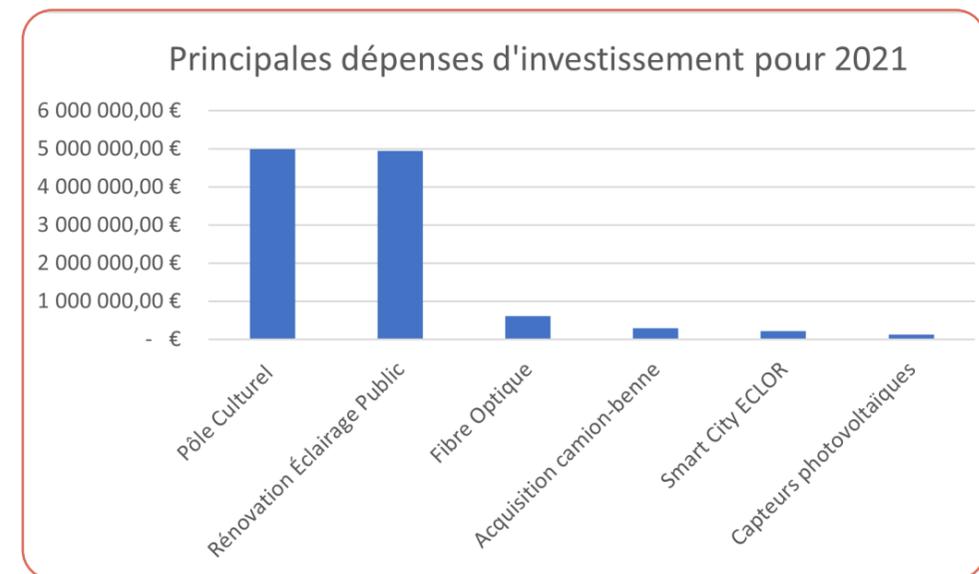
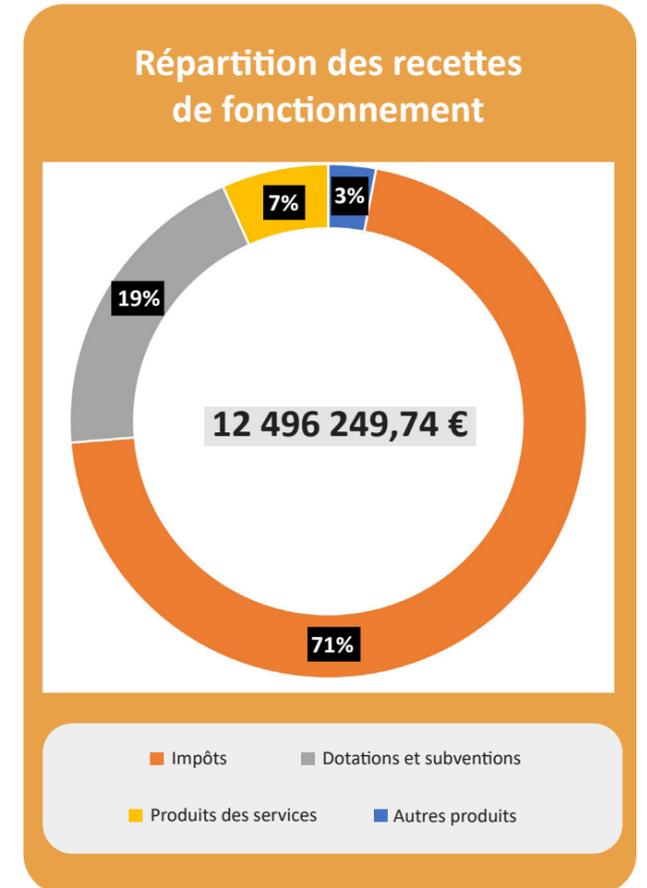
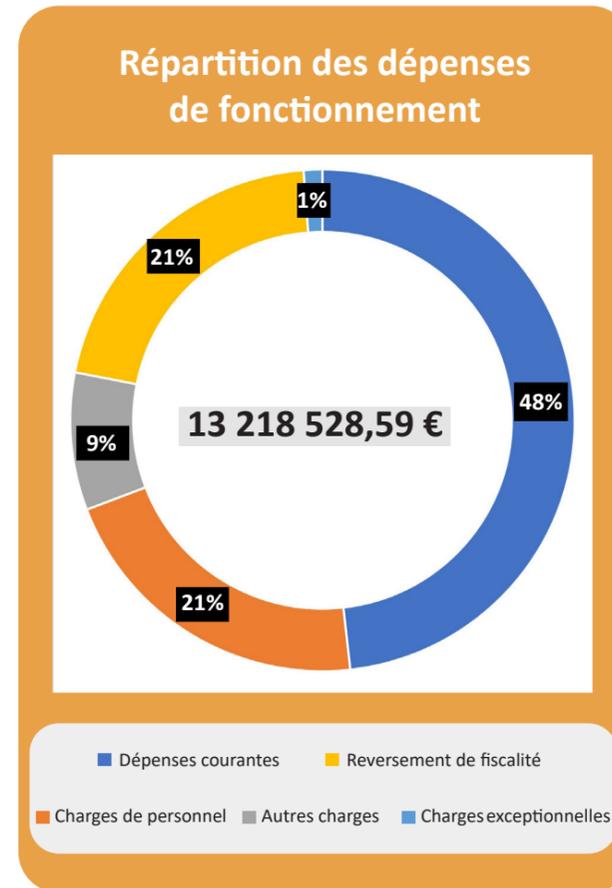
FINANCES

Comparatif CCPHVA / Autres collectivités (strate démographique identique) - source DGCL Données DGFIIP



FINANCES

Budget total	28 309 069,14 €
Budget de fonctionnement	13 218 528,59 €
Budget d'investissement	15 057 120,55 €
Nombre de budgets	2



Communauté de Communes
Pays Haut Val d'Alzette
390 rue du Laboratoire
57390 AUDUN-LE-TICHE



 CCPhVA
www.ccpvhva.com
03 82 53 50 01
contact@ccphva.com